

INSCRIPTION AUX TRANSPORTS SCOLAIRES

La délégation de transports entre le Département de la Haute-Garonne et la Région Occitanie a pris fin le 31 décembre 2021. Désormais, l'inscription des élèves haut-garonnais au service de transport scolaire se fait **directement auprès de la région Occitanie**. Cette dernière est l'autorité organisatrice du transport scolaire hors métropole (périmètre du syndicat mixte Tisséo).

La nouvelle procédure d'inscription n'implique plus la validation par l'établissement fréquenté. Elle se fait directement en ligne sur www.lio.laregion.fr

“

LES CARTES DE BUS SERONT ENVOYÉES DIRECTEMENT PAR VOIE POSTALE. PLUS DE RETRAIT EN MAIRIE.

Les élèves doivent obligatoirement s'inscrire sur lio-occitanie.fr du 10 juin au 31 juillet 2024.

A compter du 1er août, une participation forfaitaire exceptionnelle aux frais de transport scolaire pour inscription tardive de 25€ sera demandée aux familles.

Depuis la rentrée 2023, la carte annuelle de transport scolaire **permet à tous les abonnés au transport scolaire régional de voyager gratuitement y compris les week-ends et vacances scolaires** sur les autocars de lignes régulières du réseau liO, en plus de leur trajet domicile – établissement scolaire.

Une mesure pour offrir à nos jeunes une plus grande liberté de déplacements pour leurs loisirs, leurs activités sportives ou culturelles, tout en préservant notre planète et le budget des familles.

Il est à noter que, conformément au règlement d'accès à bord des autocars liO, les enfants de moins de 11 ans doivent être accompagnés par un adulte ou un accompagnateur de plus de 15 ans.